

Tarifs en vigueur au :

La Villa Michel Ange étant habilitée totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

**TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants**

**Tarifs Prix de Journée**

Résidents + 60 ans

Résidents - 60 ans

Dépôt de garantie : le montant est calculé en fonction du nombre de jours de présence par  
versé à l'admission semaine

**TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/01/2024**  
applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2

GIR 3 - 4

GIR 5 - 6